

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
CANTON DU LUDE
COMMUNE DU LUDE

Convocation du 27 mars 2026.

Publication du 27 avril 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_075

Séance du 03 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 avril à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Dissé-sous-le-Lude, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGUES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Antoine de NICOLAY, Mme Ophélie LÉBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

Mme Monika BRETON donne pouvoir à Mme Sonia POTTIER.

Secrétaire de séance : Mme Sandra COGNÉ.

Membres :

En exercice	:	29
Présents	:	28
Votants	:	29

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AUX ASSOCIATIONS « PETITES CITÉS DE CARACTÈRE »

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-33,

Considérant que le Conseil Municipal dispose de la faculté de désigner certains de ses membres qui seront appelés à siéger au sein des organismes extérieurs et ainsi participer à leurs travaux,

Considérant l'importance pour la commune de participer activement au réseau des Petites Cités de Caractère® afin de valoriser le patrimoine, le tourisme et la culture,

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Article 1 : Petites Cités de Caractère France / Pays de la Loire et Sarthe**
Délégué titulaire : Monsieur Jonathan LOISTRON
Délégué suppléant : Madame Sonia POTTIER

➤ **Article 2 : Petites Cités de Caractère Pays de la Loire et Sarthe**

Délégué titulaire : Monsieur Christophe NOURRY

Délégué suppléant : Monsieur Patrice OGER

➤ **Article 3** : Les délégués sont chargés de représenter la commune dans les instances du réseau, de participer aux assemblées générales et commissions, et de relayer les informations et projets vers le conseil municipal et la population.

➤ **Article 4** : La présente délibération sera transmise aux instances régionales et nationales des Petites Cités de Caractère®.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 27 avril 2026.

Le Secrétaire

Mme Sandra COGNÉ

Le Maire,

M. René de NICOLAÏ

